UNIVERSITÉ DE GENÈVE

FACULTÉ DE MÉDECINE
COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT
DÉCANAT
CMU - rue Michel-Servet 1 | CH-1211 Genève 4

Prof. Charles Bader
Vice-Doyen

Ligne directe: +41 (0) 22 379 53 96
Ligne administrative: +41 (0) 22 379 50 28
Fax direct: +41 (0) 22 379 53 11

Genève, le 4 février 2005

19-pv-ce-31_01_05/crb-cv

T. Agoristas, A. Andreoli, M. Babaker, C. Bader, J.-F. Balavoine, J.-P. Bernard, L. Bernheim, Ph. Botteron, H. Bounameaux, B. Brinkley, Ph. Chastonay, P. Dayer, Ph. Dussoix, S. Ferrari, Ph. Huber, M. Kondo-Oestreicher ,M. Neerman-Arbez, M. Nendaz, A. Perrelet, A. Perrier, C. Piguet, O. Sanchez, H. Stalder, J. Samson, C. Villoz, N. Vu, A. Wohlwend

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT
SÉANCE n°19 DU LUNDI 31 JANVIER 2005

Présents: T. Agoristas, C. Bader, J.-F. Balavoine, J.-P. Bernard, L. Bernheim, Ph. Botteron, B. Brinkley, Ph. Chastonay, Ph. Dussoix, Ph. Huber, M. Neerman-Arbez, M. Nendaz, A. Perrier, C. Piguet, O. Sanchez, H. Stalder, C. Villoz, A. Wohlwend
Avec la participation de J.-P. Humair et A. Galetto

Excusés: H. Bounameaux, S. Ferrari, N. Vu

1. Acceptation du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2004

Accepté sans aucun commentaire.

2. Présentation du projet CC, suivi d'une discussion

Suite à la présentation de Ph. Huber (cf. annexe bcpp_ce), la discussion s'articule principalement sur les points suivants :

- Veiller à ce que les enseignants des années cliniques connaissent les compétences cliniques acquises en 2ème et 3ème années afin d'éviter qu'ils aient des attentes exagérées.
- Développer un programme permettant une supervision longitudinale et un suivi formel dans le but de conserver et renforcer les acquis des années précliniques. En effet, on constate que certains gestes techniques sont moins bien réalisés en fin de 5ème année qu'au cours des années 2-3.
- Dégager des objectifs clairs à acquérir à la fin du cursus de médecine et les transmettre aux enseignants pour application au sein de la 6ème année.
- Envisager de former les internes et chefs de clinique pour la sémiologie des années précliniques (actuellement se sont les seniors), car se sont en fait eux qui reçoivent les étudiants dans les années cliniques.

Les membres de la Commission d'enseignement encouragent le projet présenté et donnent leur aval pour une meilleure intégration et coordination au niveau des années cliniques.

3. Présentation de l'évaluation des attitudes cliniques, suivi d'une discussion

Sur la base de la présentation de M. Nendaz (cf. annexe eval_clinique.pdf), la discussion relève les points suivants :

- Pour beaucoup d'AMC, l'évaluation existe déjà donc ce type de proposition est une évolution.
- Un des problèmes majeurs est le changement de culture et la formation des enseignants à l'évaluation. Commencer par les responsables d'AMC qui y sont favorables.
- La proposition de faire une synthèse de toutes les évaluations d'AMC par une instance neutre, conseiller aux études p. exemple, selon une lettre type ne devrait pas exclure de joindre également les évaluations de chaque AMC. En effet, l'engagement d'un interne se base sur les commentaires manuscrits plutôt que sur la grille des items.
- La volonté des étudiants étant de recevoir régulièrement du feedback, il semble important de pouvoir assurer ce feedback à intervalle régulier.
- Cette nouvelle grille (cf. annexe propo_grille_clin.pdf) a été testée par l'AMC de Pédiatrie qui l'a trouvée plus adéquate et interactive que celle utilisée actuellement. Certains étudiants ont également testés cette nouvelle grille. Dans les deux cas, il ressort que les rubriques de texte libre suscitent des commentaires plus pertinents.

Les propositions du groupe de travail sont approuvées par la Commission d'enseignement qui encourage M. Nendaz et ses collaborateurs à poursuivre leurs démarches afin de pouvoir donner un compte rendu ces prochains mois.

4. Présentation du budget "Enseignement" 2005

Par manque de temps, ce point sera repris à la prochaine séance.